



Hôtel de ville

35, chemin de Senneville
Senneville (Québec)
H9X 1B8
Tél. : 514 457 6020
Télec. : 514 457 0447
info@senneville.qc.ca

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h
De 13 h à 16 h 30

2010

À L'AGENDA!

Séances du conseil:

28 juin 2010
26 juillet 2010
23 août 2010
19 h 30 à l'hôtel de ville

Senneville en fête

Samedi le 26 juin

Compétitions de natation à domicile

Les mercredis 30 juin, 7 juillet & 28 juillet

Soirées cinéma en plein air

9 juillet & 6 août

Concerts de musique en plein air

L'harmonie de Kirkland
15 juillet à 19h & 19 août à 18h30
Parc Senneville

Théâtre dans le Parc

Romeo & Juliet
19 h, 13 août
Parc de Senneville

Triathlon de Senneville

9 h, 21 août

Soirée de remise des prix natation

28 août

MOT DU MAIRE



L'été est à nos portes et avec lui la panoplie d'activités extérieures qui font de Senneville une merveilleuse communauté – natation, tennis, théâtre dans le parc, les célébrations de Senneville en fête ou simplement les promenades dans notre paysage bucolique. Je vous encourage tous à sortir et à apprécier notre village.

Dans la dernière édition, nous vous présentions votre nouveau conseil. Cette fois-ci, les projecteurs sont tournés vers les gestionnaires de l'hôtel de ville, ceux qui font véritablement fonctionner Senneville. J'aimerais aussi faire une mention toute spéciale à Raymond Charlebois – notre chef d'équipe aux travaux publics. Raymond a commencé à travailler pour Senneville

le 29 mai 1975 et j'aimerais officiellement le remercier pour ses 35 années de service à notre ville. Il me fait plaisir d'annoncer que notre conseil a produit un projet de nouveau plan d'urbanisme. La culmination de beaucoup de travail tant de la part de l'ancien que du nouveau conseil, le plan proposé se penche sur le besoin de protéger les aspects ruraux de Senneville tout en affrontant les défis de maintenir une population démographiquement diversifiée et de consolider l'assiette fiscale du village.

Un projet de ce nouveau plan d'urbanisme fut adopté par le conseil lors de la séance du 26 mai. L'emphase mise sur le mot « projet » est délibérée. Aucune décision finale n'a été prise. Ce plan sera soumis à une importante consultation publique avant de finalement être adopté. L'échéancier du conseil sur ce processus sert à donner l'opportunité à toutes les parties prenantes de lire et d'étudier le plan au cours de l'été. Nous planifions ensuite de tenir une rencontre de consultation publique en début d'automne, où nous discuterons des commentaires et des suggestions reçues durant l'été.

Suite à la page 2

SENNEVILLE EN FÊTE 2010!
CIRQUE CIRQUE!

SAMEDI 26 JUIN
13 H 30 - 23 H AU PARC SENNEVILLE
★ DIVERTISSEMENTS ★
★ REPAS ★
★ MUSIQUE ★
(VOIR L'AGENDA DÉTAILLÉ À LA PAGE 3)
L'ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE!

SVP FAITES VOS RÉSERVATIONS!
Le repas et les activités sont offerts gracieusement aux résidents de Senneville. Afin de déterminer le nombre de repas, veuillez SVP réserver vos billets à l'hôtel de ville avant le 21 juin auprès de Mariève par téléphone ou courriel (mdeguire@villagesenneville.qc.ca.). De plus, vous pouvez vous procurer des billets pour des invités non-résidents au coût de 15 \$ par adulte et 7 \$ par enfant.

MOT DU MAIRE suite de page 1

Vous trouverez ci-joint à cette édition d'Info Senneville un sommaire de deux pages du projet de plan. Une copie complète du projet de plan d'urbanisme est disponible sur le site web de la municipalité (www.villagesenneville.qc.ca) et une version imprimée est aussi disponible à l'hôtel de ville. Il s'agit d'une évolution significative pour Senneville et il est important que nos citoyens s'impliquent. Veuillez prendre le temps de regarder le projet du plan et faites parvenir vos commentaires et suggestions à

l'hôtel de ville – par lettre ou par courriel à notre greffière (jbouclin@villagesenneville.qc.ca) ou à moi-même (gmcleish@villagesenneville.qc.ca).

Pour terminer, préparez-vous à ce que d'importants travaux de réparation et de réhabilitation d'infrastructures soient effectués à Senneville cet été (voir Travaux publics dans cette édition). Tous les efforts seront mis en place afin de minimiser les inconvénients pour nos résidents. Passez un bel été.

George McLeish
MAIRE



Le Maire McLeish (à droite) félicite Raymond Charlebois à l'emploi du village de Senneville depuis 35 ans.

Photo gracieuseté de Mariève Deguire

QUI FAIT QUOI À L'HÔTEL DE VILLE?

Senneville a beau être petite comme communauté, il n'en demeure pas moins que le travail qui s'effectue en coulisses est gigantesque et essentiel à son bon fonctionnement. Que ce soit pour répondre au téléphone et à nos citoyens, coordonner nos travaux publics, engager des services, émettre des permis, inspecter, gérer et veiller à l'application des règlements, planifier des événements, soutenir le conseil, payer les factures, faire la tenue de livres et...oui... percevoir les taxes municipales, voici les noms des personnes qualifiées qui s'emploient à réaliser tout ce travail.



Photo gracieuseté de van vandermint

Personnel de l'hôtel de ville de Senneville

De gauche à droite:

Mariève Deguire	Coordonatrice des loisirs
Jacques Perrault	Inspecteur municipal et en bâtiment
Jeannette Bertrand	Agent de bureau
Vanessa Roach-McKenna	Directrice générale - trésorière
Joanne Bouclin	Greffière

TRAVAUX PUBLICS

Chalet du parc: Les plans techniques pour le nouveau chalet du parc/pavillon de la piscine sont complétés et tout semble en place, selon l'échéancier, pour que la construction puisse débuter au début de septembre.

Travaux routiers : Deux nouveaux tronçons du chemin de Senneville (164 à 202 et 254 jusqu'à l'Anse-à-l'Orme) seront grandement améliorés suite aux travaux à être effectués au cours de l'été sur la fondation, le resurfacement, les réparations sur les glissières de sécurité et les fossés.

Égouts/Aqueducs: Les plans des travaux d'infrastructure dans le secteur village Crevier, sur le croissant Muir Park et l'avenue Tunstall, détaillés dans l'édition du printemps de l'Info Senneville (disponible sur le site web de la municipalité), progressent et le travail sera effectué cet automne.

Varia: Les autres projets incluent un projet avec le Service des incendies de Montréal concernant la protection contre les incendies dans le secteur nord où il n'existe actuellement

aucune borne d'incendie, de même que l'embauche d'un ingénieur stagiaire afin de créer une base de données à partir des registres existants et nouvelles données qui sera intégrés dans le nouveau logiciel acquis par le village sur les systèmes septiques.

LOISIR ET CULTURE

La saison estivale au Parc Senneville est en cours avec l'ouverture de la piscine et le tennis qui bat son plein. Veuillez consulter le programme récréatif (brochure verte pour 2010) pour les horaires complets, de même que la page principale de cette édition de l'Info pour les dates d'événements.

Tennis: Le village a fait l'acquisition d'un nouveau rouleau afin de garder nos terrains en terre battue dans la meilleure condition possible. Veuillez vous assurer de porter des chaussures de tennis adéquates et de rester hors des courts si celles-ci sont trop mouillées. Les matchs pour le Championnat de Senneville se poursuivront jusqu'en août et il est maintenant temps de pratiquer vos meilleurs coups

en vue du Tournoi à la ronde de l'automne qui se tiendra le 11 septembre. Un tournoi parent-enfant est prévu pour le 10 juillet et un tournoi pour juniors seulement les 27 et 28



Paul Tanner, gérant 2010 de la piscine municipale

Photo gracieuseté de van vandermint

août. Inscrivez-vous auprès de Mariève à l'hôtel de ville!

Piscine : Paul Tanner, un résident de la rue Tunstall, est le gérant de la piscine cet été. Info Senneville s'est entretenu avec lui avant le début de la saison :

Info Sen.: *Paul, parle-nous de ton association avec la piscine de Senneville.*

Paul: J'ai grandi ici. J'ai 21 ans et j'ai habité ici toute ma vie – j'ai changé de chambre par contre. Ma première expérience à la piscine fut à l'âge de deux ans et j'ai l'impression de n'être jamais parti. J'adore ça. J'ai déjà remporté le prix du « Rat de piscine »!

Info Senn: *Combien de sauveteurs travailleront à la piscine cette année?*

Paul: Dix sauveteurs avec certification nationale et deux pré-juniors pour nous aider avec les cours de natation, etc.

Info Senn: *Quel est ton film d'Harry Potter préféré?*

Paul: Le premier est celui que j'ai aimé le plus. J'aime aussi les films de science-fiction et de zombies.

Info Senn: *Des changements à la piscine cette année?*

Paul: J'aimerais voir du water-polo pour adultes sur une base régulière.

Info Senn: *Quels conseils donnerais-tu aux parents pour s'assurer que leurs enfants profitent de la piscine au maximum?*

Paul: Encouragez-les à participer. C'est un excellent environnement pour les enfants. Soyez prêts à sauter dans la piscine avec vos jeunes enfants s'ils ont besoin d'encouragement. Amusez-vous!

Le Volleyball du lundi: Le volleyball en est à sa deuxième saison au Parc Legault de l'avenue Phillips. Tous les adultes de Senneville sont les bienvenus (les enfants peuvent jouer dans le parc). Début à 19 h pile. Pratiquez-vous avant le "gros match" de Senneville en fête!

Escadron de voile: La première de 4 sessions de 2 semaines débutera le 28 juin. Il reste quelques places disponibles pour les autres sessions et pour la voile pour adultes. Le programme pour adultes se donne à raison de 5 lundis ou mercredis soirs consécutifs de 18h à 21h et débute la semaine du 5 juillet sur des bateaux « Club 420 » à deux personnes, au coût de 275 \$. Si vous êtes intéressés à participer, visitez le www.bdyc.com ou contactez Mariève (mdeguire@villagesenneville.qc.ca).

Yoga dans le parc: Téléphonnez à Myrna Maclean (514 457-9775) pour les sessions débutant le 29 juin à 11 h.

Triathlon: Cette année, la 14ième édition de notre triathlon annuel se tiendra samedi le 21 août. Participez à cette grande tradition de Senneville en équipe ou en solo. Contactez Mariève Deguire (mdeguire@villagesenneville.qc.ca) pour les inscriptions.

CCES (COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT DE SENNEVILLE)

PROMOUVOIR UNE PELOUSE EN SANTÉ

Le 5 mai dernier, le CCES a tenu une séance d'information avec Micheline Lévesque, biologiste, agronome et présidente de la firme Solutions Alternatives Environnement (SAE). Quelques 35 citoyens ont assisté à cette soirée éducative au cours de laquelle Mme Lévesque a donné de l'information sur comment se défaire des vers blancs ainsi que des trucs sur la promotion de pelouses écologiques.

L'espèce de ver blanc la plus commune dans la région est le hanneton européen, qui se nourrit des racines de gazon, le rendant jaune. Ces vers creusent des tunnels qui rendent le gazon spongieux et la tourbe peut facilement être repliée sur elle-même étant donné que les racines sont dévorées. Les vers attirent les mouffettes, les ratons laveurs et autres mammifères

SENNEVILLE EN FÊTE 2010!

CIRQUE CIRQUE!

<p>13 h 30 Cocktail de bienvenue en compagnie du maire</p>	<p>16 h Volleyball de plage pour adultes : Secteur nord contre Secteur sud Les « Entraîneurs » Dana Smith et Linda Besner rivalisent pour la suprématie! Toutes les meneuses de claques à bord!</p>
<p>14 h Spectacle de cirque « En l'Air! » Avec Les productions 3.2.1 pour toute la famille</p>	<p>18 h Animation pré-souper avec « Two of a Kind »</p>
<p>15 h Chasse aux trésors pour enfants dans le parc Water polo pour adultes sous la gouverne des sauveteurs de Senneville Équipe "Charlotte" vs. Équipe "Tory"</p>	<p>18 h 30 Souper Méchoui (repas complet : viande, pommes de terre et accompagnements)</p>
<p>15 h 30 Ateliers de cirque pour les enfants Leçons de jonglerie, monocycle et magie!</p>	<p>19 h 30 Gâteau!!!</p> <p>19 h 45 Animation en direct avec « The Late Show » et D.J. Mettant en vedette Jeff Starzenski</p>

Il y a aura des rafraîchissements, melon d'eau, barbe à papa et maquillage pour les enfants en après-midi.

qui creusent la pelouse en quête d'un repas, causant ainsi d'autres dommages au terrain.

Les stratégies suivantes pour contrôler l'infestation de vers blancs ou diminuer leur impact furent identifiées:

1. Encouragez la biodiversité sur votre pelouse. Le trèfle, par exemple, alimente votre sol en nitrogène, réduisant de presque un tiers la nécessité d'avoir recours à des fertilisants. De plus, les vers préfèrent se nourrir de gazon plutôt que de trèfle.

2. Tondez votre gazon à un minimum de 3 pouces afin d'encourager la croissance des racines et laissez-y vos coupures de gazon, car celles-ci nourrissent le sol (réduisant ainsi la dépendance aux fertilisants synthétiques).

3. Remplacez les fertilisants synthétiques par des fertilisants 100% naturels.

4. Arrosez peu fréquemment. (Les hannetons européens femelles sont attirées par l'humidité et préfèrent pondre leurs œufs dans un environnement humide). Si vous arrosez, assurez-vous que le sol est profondément imbibé.

5. Utilisez une tondeuse hacheuse et tondez vos feuilles à l'automne. Tondez aussitôt que les feuilles commencent à tomber (en début d'automne) et le plus souvent possible. Laissez les feuilles hachées sur votre pelouse car cela nourrira le sol (compost gratuit).

6. Nourrissez votre pelouse en y ajoutant une mince couche de compost. Évitez la terre noire.

7. Sur-ensemencez avec un mélange de graines de qualité, assorties et adaptées aux conditions environnementales locales.

Mme Lévesque a insisté sur le fait que l'entretien d'une

pelouse en santé est la première défense contre les vers.

Mme Lévesque a publié quatre livres sur des sujets reliés aux pelouses écologiques. Le village de Senneville les a achetées et ils sont disponibles pour être empruntés par les résidents (procurez-les vous à l'hôtel de ville). Mme Lévesque commencera un blog afin de donner des trucs sur l'entretien et la gestion de pelouse écologique. Quiconque désire s'inscrire à ce blog devrait envoyer son adresse courriel à l'hôtel de ville.

LE JOUR DE LA TERRE À SENNEVILLE

Le CCES et le conseil municipal désirent remercier le Comité du jour de la terre pour le succès de ce tout premier événement ayant eu lieu le 24 avril dernier au Club de curling et dans le parc. 113 personnes se sont régalingées d'un déjeuner fait d'ingrédients locaux tout en écoutant la musique en direct du groupe local « Spare Parts ». Ensuite, les participants ont profité d'activités variées, ont visité des kiosques sous le thème de l'écologie et ont déposé leurs vieux ordinateurs, téléphones cellulaires et piles dans des bacs de recyclage spécialement disponibles sur le site pour la journée. Merci aux bénévoles et aux citoyens qui furent présents et qui ont rendu cet événement très spécial:

Membres du comité:

Lenore Lewis (présidente)
Myrna MacLean
Wendy Tillett
Susan Louie
Jane Soles
Shana Hedges
Anne Massacré
Mariève Deguire
Michelle Jackson
Delia Kermack
Julie Brisebois

SCÈNES DE SENNEVILLE



Photo gracieuseté de Jessica Maclean.

Julie Brisebois, conseillère municipale avec des participants de la cérémonie de plantation d'arbres au parc dans le cadre des festivités du Jour de la Terre de Senneville.

Vos photos sont les bienvenues pour les éditions futures de l'Info et le calendrier annuel. Les images doivent être d'origine reconnaissable, prises à Senneville et préférablement de nature saisonnière. Le format « paysage » est préférable ainsi qu'une haute résolution digitale. À vos caméras!

ENTRETIEN MÉNAGER

BÉNÉVOLES

Senneville a toujours besoin de nouveaux bénévoles pour diverses activités récréatives et de loisirs. Si vous avez du temps libre et que vous voudriez vous impliquer dans votre communauté, veuillez contacter notre coordonatrice des loisirs, Mariève Deguire (téléphonez à l'hôtel de ville ou envoyez un courriel à mdeguire@village-senneville.qc.ca).

LES DIMANCHES SILENCIEUX

La coopération et la considération sont toutes aussi importantes que les lois et règlements dans la protection de la qualité de vie dont nous bénéficions à Senneville. Des lois non-écrites soutiennent notre très longue tradition de « Dimanches silencieux ». Pour le bénéfice de tous, SVP abstenez-vous d'uti-

liser des appareils mécaniques incluant les tondeuses à gazon et les souffleuses à feuilles en ce jour spécifique de la semaine.

CONSOMMATION D'EAU

Pour les résidents sur le réseau d'aqueduc de la ville (incluant l'avenue Phillips), l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes, etc. est permise du 1er mai au 1er septembre entre 20 h et 23 h aux conditions suivantes :

- Adresses civiques paires : mardis, jeudis et dimanches
- Adresses civiques impaires : mercredis, vendredis et dimanches

COLLECTE DE DÉCHETS DANGEREUX Kirkland

Ateliers municipaux,
25, rue Claude-Jodoin
Samedi 28 août, 9 h – 17 h

Résumé du Plan d'urbanisme



Le présent document est un résumé du projet de plan d'urbanisme que le Conseil du Village de Senneville a adopté le 25 mai dernier. Il fera l'objet d'une assemblée de consultation publique en début d'automne. Vous êtes invités à faire connaître votre opinion lors de cette réunion. Vous pouvez aussi soumettre vos commentaires par écrit (voir les détails au bas de cette page).

QU'EST-CE QU'UN PLAN D'URBANISME?

Le plan d'urbanisme est un énoncé des politiques du Village en matière de développement et d'aménagement du territoire. Il s'agit d'une approche globale dictée par les intérêts de l'ensemble de la communauté. L'adoption du plan d'urbanisme, tel que modifié s'il y a lieu suite à la consultation, impliquera des modifications aux règlements de zonage, de lotissement et de construction.

Les grandes orientations d'aménagement

Le plan d'urbanisme s'articule autour de quatre thèmes :

- le développement durable, qui se traduit par une volonté de préserver le plus d'espaces verts possible, de réduire la consommation d'énergies fossiles et d'adopter un plan de développement durable ;
- la protection du patrimoine paysager et bâti, en assurant la conservation des milieux naturels de grande qualité et la pérennité de la zone agricole, en améliorant les dispositions sur le contrôle de la taille des constructions et en désignant la ferme du Bois-de-la-Roche comme site du patrimoine ;
- la préservation de la qualité des milieux résidentiels, en maintenant les normes de dimensions minimales des lots, en améliorant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, en permettant un développement harmonieux du site autrefois occupé par le Veterans' Lodge, en permettant le télé-travail ainsi que les appartements pour les grands-parents ou les beaux-parents.
- la consolidation de l'assiette fiscale, pour répondre aux obligations financières croissantes du Village sans trop augmenter la charge fiscale de ses contribuables résidentiels.

Les grandes affectations du sol

Au chapitre des affectations du sol, le projet de plan d'urbanisme propose de régler sept questions qui étaient restées en suspens jusqu'à maintenant.

- a) Pour en assurer la pérennité, le Village demandera une révision des limites de sa zone agricole permanente pour en exclure les propriétés résidentielles qui ont cohabité jusqu'à maintenant avec les activités agricoles sans leur causer d'inconvénients.
- b) Le plan d'urbanisme confirmera l'affectation « conservation » :
 - des 102 hectares de la propriété McGill au nord de l'autoroute

- 40, ce qui inclut l'arboretum Morgan,
- des 16,7 hectares de « Conservation de la nature - Québec »,
- des 3,1 hectares de boisés tout juste au sud de l'aire d'affectation « cimetière » (ancienne propriété Domtar), qui sont la propriété du Village,
- de l'île Johnson.

Par ailleurs, outre le Parc agricole du Bois-de-la-Roche (190,7 ha), le Plan d'urbanisme propose de créer un parc municipal à même le terrain du Veterans' Lodge en bordure du lac des Deux-Montagnes et d'acquérir la majeure partie de la forêt propriété de l'Université McGill (9,6 hectares), au coeur du Village.

- c) Le zonage « Recherche et développement », qui se limite actuellement à la propriété de Charles River, sera étendu vers l'est, le long de l'autoroute transcanadienne, sur une superficie de 11,3 hectares. Une autre zone, plus petite, sera créée au nord de l'autoroute pour inclure les terrains dont le Village devrait devenir propriétaire en vertu d'une entente avec « Cimetière Mont-Royal ».

- d) Le reste de la propriété occupée autrefois par le Veterans' Lodge et son golf se prêterait à la construction d'environ 54 maisons sur des lots de 2 000 mètres carrés. Comme ces terrains peuvent être desservis par un réseau d'égout, le plan d'urbanisme propose d'y autoriser plutôt un maximum de 120 logements, qui pourront être des maisons détachées mais aussi des maisons de type « townhouses » et des appartements de type « condominium » dans des structures ne dépassant pas 3 étages.

Les maisons de type « townhouses » conviennent aux jeunes familles alors que les appartements en copropriété s'adressent aux jeunes couples susceptibles de fonder une famille et aux personnes plus âgées dont les enfants ont quitté le nid familial mais qui souhaitent rester dans la communauté à titre de propriétaires sans pour autant devoir entretenir une grande maison sur un grand terrain.

Ce type de développement, plus avantageux pour le Village au plan fiscal, permettrait de préserver plus d'espaces verts tout en réduisant les coûts d'entretien du réseau des rues. Aucun développement ne pourra cependant être entrepris avant que la propriété n'ait fait l'objet d'un programme particulier d'urbanisme qui sera soumis à une consultation publique.

- e) Un inventaire des secteurs assujettis à la Loi sur la qualité de





l'environnement, effectué pour le compte du Village semble indiquer que tout éventuel prolongement de l'avenue McKenzie se situerait dans un milieu humide. Il est très peu probable que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs autorise la construction d'une rue.

f) Le plan d'urbanisme propose enfin d'autoriser le développement du terrain situé au nord de l'école Saint-Georges (présentement zoné résidentiel unifamilial) selon l'une ou l'autre des formules suivantes :

- 12 maisons unifamiliales détachées sur des terrains d'une superficie minimale de 2 000 mètres carrés, ou
- un maximum de 64 appartements de type condominium dans un bâtiment d'une hauteur de 2 étages, avec des normes strictes pour limiter l'implantation et préserver la majeure partie des boisés existants, particulièrement à la limite arrière des propriétés de l'avenue Elmwood.

g) Au chapitre du transport routier, le plan d'urbanisme prévoit :

- le prolongement de la voie de service sud de l'autoroute transcanadienne pour desservir la nouvelle zone de « Recherche et développement » ;
- si aucun accès n'est possible depuis le boulevard des Anciens Combattants, le prolongement de la rue Sainte-Anne pour desservir les terrains au nord de l'école Saint-Georges ;
- l'abrogation de la disposition du règlement de lotissement prohibant les rues en cul-de-sac, notamment pour permettre

la construction des nouvelles rues pour le développement de la propriété du Veterans' Lodge ;

- la présentation d'une demande au Ministère des transports pour rendre permanent le lien entre le chemin de Senneville et la bretelle de l'autoroute 40 qui permet un virage en « U » sous le pont de l'île aux Tourtes.

Sur le plan du réseau cyclable, le Village prévoit faciliter l'accès au parc Senneville pour ses usagers cyclistes. Il étudiera aussi la possibilité d'aménager, à la hauteur de la caserne des pompiers du boulevard des Anciens Combattants, un accès à la piste cyclable qui relie le Vieux Sainte-Anne à l'écoterritoire de l'Anse-à-l'Orme.

LA CONSULTATION PUBLIQUE

Le texte intégral du projet de Plan d'urbanisme peut être consulté sur le site internet du Village. Une copie-papier est disponible au bureau de la greffière du Village, à l'hôtel de ville.

La date de l'assemblée de consultation sera communiquée par voie d'avis public. Si vous souhaitez présenter un mémoire écrit, celui-ci devra avoir été reçu au moins une semaine avant l'assemblée. Vous pouvez également procéder par envoi à jbouclin@villagesenneville.qc.ca. Tous les documents soumis seront publics et pourront être consultés lors de l'assemblée.

